

honneur, et ferais publier ma guérison dans les *Annales*. La guérison que je demandais a été assez prompte et bien complète. J'ai chanté la messe, et je vous prie de publier dans les *Annales* ce qui me paraît une nouvelle preuve de la puissance et de la bonté de sainte Anne.

UN CURÉ.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Mal d'yeux guéri. *Delle N. A., Lotbinière.*—Deux grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne. Guérison. *H. C., L'Islet.*—Faveur due à la bonne Sainte. *C. F. E. L., Lévis.*—"J'ai été exaucé." *A. D., Chepachet.*—Guérison du mal d'yeux. Plusieurs faveurs temporelles. *St-François.*—"Je dois à sainte Anne la guérison d'une névralgie." *J. B. G., Beauport.*—Mal d'oreilles guéri. *N. H., Manchester.*—Guérison d'une maladie grave. *H. D.* Autre guérison. *M. D. D., St-Hugues.*—Deux grâces. *Dme B. B., Ste-Elisabeth.*—Actions de grâces. *Mont Carmel.*—Toute une famille guérie de la fièvre typhoïde. *Dme L. L.*—"J'ai été sauvée de la mort." *V. G., Baie St-Paul.*—Enfant soulagé. *Dme J. L., Concordia.*—"Je souffrais d'un rhumatisme ; sainte Anne m'a guéri." *J. L., St-Philémon.*—Trois guérisons. *Dme P. C. P., Milbury.*—"J'ai été guéri ainsi que ma sœur." *M. T., Tarsus.*—Protection de sainte Anne. *Dme O. G., Montréal.*—Succès dans un examen. *H. R., Gentilly.*—Préservé d'accidents. *St-Lambert.*—Plusieurs faveurs obtenues. *St-Georges.*—Trois grâces obtenues. *Dme J. G., Québec.*—Enfant guérie. Trois autres guérisons. *Victoriaville.*—"Je suis parfaitement guéri." *D. T., Chicoutimi.*—Deux grâces particulières. *Somerset.*—Plusieurs guérisons et faveurs. *St-Bernard.*—Mère de famille et enfants guéris. Autre guérison. *Ste-Sophie.*—"Je me suis recommandée à sainte Anne et j'ai été exaucée." *Dme J. P., Sault au Récollet.*—Mère de famille protégée. *Dme P. L., St-Jean.*—"C'est par l'intercession de sainte Anne que j'ai été préservé d'un grand malheur." *A. B., St-Henri.*—Jeune homme guéri. *M. D., Québec.*—Guéri d'une maladie grave et souffrante. *A. A., St-Charles.*—Personnes grandement soulagées dans une maladie. *N. G., Chapinville.*—Faveurs obtenues par trois personnes. *St-Joseph de Soré.*—Grâce particulière. *W. M., Turtle Lake.*—"J'ai été guérie d'une maladie bien grave." *Dme V. L., St-Eugène.*—Trois faveurs dues à sainte

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.